

REPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ECRITE DE MONSIEUR DIDIER SPIES, DEPUTE UDC, INTITULEE « UN NOUVEAU CENTRE POUR LES REQUERANTS D'ASILE BIENTOT A BURE ? » (No 2845)

La planification nationale en matière d'asile prévoit que la Confédération doit notamment être en mesure de fournir en urgence 9'000 places d'hébergement si 30'000 passages en frontière de requérants d'asile ou autres immigrés étaient constatés en l'espace de quelques jours.

Dans ce contexte, le Département de l'intérieur a été informé par le Secrétariat d'état aux migrations (SEM) à la mi-août 2016 que la Confédération avait pour projet d'implanter un Centre d'hébergement d'urgence pour requérants d'asile à la Place d'armes de Bure, plus précisément dans la halle polyvalente.

Ce centre, qui pourrait être mis en fonction dans un délai de 60 jours dès que le scénario décrit en introduction serait réalisé, aurait une capacité maximale de 250 places et serait opérationnel pour une durée maximale de trois ans.

Des discussions ont actuellement lieu entre le Département de l'intérieur et le SEM, notamment s'agissant de l'implication des autorités et des habitants de Bure, de l'indemnisation de la commune par la Confédération ou encore de la sécurité d'un tel site.

Comme indiqué précédemment, la mise en fonction de ce site n'interviendrait qu'en cas de flux extrêmement massif d'immigrés (plus de 30'000), ce qui n'est absolument pas le cas actuellement (moins de 2'000 entrées en Suisse par semaine lors de la période la plus élevée de juillet 2016). La probabilité de survenance d'un tel scénario est actuellement évaluée à 20%. Il convient de relever que si tel devait être le cas, la situation géopolitique, tant au niveau suisse qu'europpéen, serait des plus délicates et que cela traduirait assurément un contexte migratoire complexe.

Dès lors, le Gouvernement est en mesure de répondre comme suit aux questions posées :

1. Est-ce que le Gouvernement a connaissance d'un tel projet de la Confédération sur la place d'armes de Bure ?

Oui, le Gouvernement a été informé à la mi-août 2016 par le SEM que la Confédération a pour projet d'implanter un Centre d'hébergement d'urgence pour requérants d'asile dans la halle polyvalente de la Place d'armes de Bure. A priori, le Gouvernement n'est pas favorable à la solution envisagée par le SEM. Elle entraînerait notamment de nombreuses contraintes sur l'organisation village de Bure (transports publics ; commerces locaux). Il imagine par ailleurs que d'autres solutions mériteraient d'être analysées de manière plus approfondie, à l'exemple de la place d'arme de Moudon, aujourd'hui fermée.

2. Si oui, quand est-ce que le centre sera opérationnel et pour quelle durée ?

Le Centre pourrait être opérationnel pour une durée de trois ans moyennant un délai de mise en fonction de 60 jours, à la condition toutefois que plus de 30'000 passages en frontière de requérants d'asile ou d'immigrés puissent être observés en l'espace de quelques jours.

Delémont, le 27 septembre 2016

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
Le chancelier


Jean-Christophe Kübler